

SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
COMITE SYNDICAL DU 06 JANVIER 2012

L'an Deux Mille Douze, le 6 janvier.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Bayssan à BEZIERS, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 19 décembre 2011.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR ARCAS	*		MR ROBIN	*	
MR BADENAS	*		MR GALONNIER		*
MR BOUTES	*		MR GUILLAUME	*	
MR VIDAL		*	MR JOVIADO	*	
MR CABANEL		*	MR LACOUCHE	*	
MR CROS		*	MR MARTY	*	
MR DU PLAA	*		MME MATHIEU		*
MR ETIENNE	*		MR PELAGATTI	*	
MR FALIP	*		MR SENEGAS	*	
MR FONTES		*	MR TAILHADES	*	
MR FREY		*	MR TAUPIN	*	
MR GAUTIER		*	MR AFFRE		*
MR MARTINEZ	*	POUVOIR BARSSE	MR ADMANT	*	
MR MESQUIDA		*	MR AURIOL		*
MR PAILHES		*	MR BARSSE	*	
MR TROPEANO	*		MR BOLTZ	*	
MME PETARD		*	MR COUDERC	*	
MR VEZINHET		*	MR COSTA		*
MR BARO	*		MR GELY	*	
MME PALAYSI	*		MR FORTE		*
MR CAMBON		*	MR LACAS	*	*
MR COMBES		*	MR ROUDIER		*
MR Bosc	*				

Assistaient également à la réunion :

Mr RIPPERT Laurent, Syndicat Mixte des Vallées de l'ORB et du LIBRON. Pierre Enjalbert, Syndicat Béziers la Mer.

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance 14 heures 30.

DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 16 DECEMBRE 2011.

Le président soumet au Comité Syndical le compte rendu du comité syndical du 16 décembre 2011.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- approuve le compte rendu.

DELIBERATION N°2 : BUDGET PRIMITIF 2012

Le président présente le budget primitif pour l'exercice 2012. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de **861 082.35 €**, répartis comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
846 766.86	846 766.86	14 315.49	14 315.49

Le budget présenté respecte les orientations budgétaires débattues le 16 décembre 2011.

Le comité syndical, à l'unanimité : Vote le budget primitif 2012

DELIBERATION N°3 : BUDGET ANNEXE ZONES HUMIDES 2012

Le président présente le budget annexe zones humides 2012. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de **323 548.00 €**, répartis comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
298 548.00	298 548.00	25 000.00	25 000.00

Le budget présenté respecte les orientations budgétaires débattues le 16 décembre 2011.

Le comité syndical, à l'unanimité moins 2 abstentions (Raymond COUDERC et Jean Pascal PELAGATTI), vote le budget annexe zones humides.

Fin de séance 15 heures 30

Béziers, le 6 janvier 2012

**Le Président du Syndicat Mixte
Des vallées de l'Orb et du Libron**



Jean Noël BADENAS